

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
14 février 2018**

PUBLIE LE : 15 février 2018

Délibération n°140218-7 : Demande d'aide au conseil départemental des Yvelines dans le cadre de l'appel à projets d'informatisation et d'équipements numériques

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le 29 janvier deux mille dix huit par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU LUNDI 29 JANVIER 2018 - NON QUORUM

PRESENTS

MARLY LE ROI Jean-françois PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE

L'an deux mille dix-huit, le quatorze février à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le huit février, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 FÉVRIER 2018

PRESENTS

LOUVECIENNES Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Jean-Michel ARBASSETTE, Directeur adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

<i>Nombre de communes</i>	:	2
QUORUM	:	<i>Pas nécessaire</i>
<i><u>Délégués présents</u></i>	:	4
<i><u>Délégués comptant pour le vote</u></i>	:	4

SI MUSEE PROMENADE / CS -140218-7

OBJET : DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS D'INFORMATISATION ET D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de la propriété intellectuelle,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Musée-Promenade,

CONSIDERANT que le comité syndical a validé la refonte du parcours du visiteur,

CONSIDERANT que ce nouveau parcours intégrera un projet de réalité virtuelle pour voir le Marly de Louis XIV et vivre une expérience immersive,

CONSIDERANT que l'enveloppe prévisionnelle de ce projet a été estimée à 84 400 € TTC, soit 70 333 € HT et inscrite au budget 2018,

CONSIDERANT que le montant de la subvention sollicité est de l'ordre de 21 100 €, correspondant à 30 % du coût hors taxes du projet de réalité virtuelle,

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Yvelines dans le cadre de l'appel à projets d'informatisation et d'équipements numériques,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à **l'unanimité**,

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à solliciter l'aide du Conseil Départemental des Yvelines en répondant à l'appel à projets d'informatisation et d'équipements numériques.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Fait à Marly-le-Roi, le **14 FEV. 2018**

Transmis en préfecture et affiché le **15 FEV. 2018**

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

